



Etude de l'impact du sanglier (*Sus scrofa L.*) sur la biodiversité des milieux ouverts dans le périmètre LIFE et sur l'avifaune nichant au sol du camp militaire de Marche-en-Famenne (étude réalisée dans le cadre d'un travail de fin d'études).

Speybrouck E.¹, Licoppe A.², Lejeune P.³

¹ Etudiante FUSAGx, ² Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois, ³ FUSAGx



Introduction

Nouveaux enjeux de la gestion de la faune sauvage - 25 janvier 2008

Le camp militaire de Marche-en-Famenne qui s'étend sur 2870ha (Fig. 1) est entièrement classé en site Natura 2000. Un programme LIFE intitulé "Restauration d'habitats dans les camps militaires en Wallonie" y a également été mis en place.

Cette étude était incluse au sein du programme LIFE, établi pour 5 ans, qui vise en outre à déterminer l'impact du sanglier sur les espèces naturelles d'intérêt communautaire présentes dans le camp, et plus particulièrement sur les espèces végétales à bulbes (*Dactylorhiza fuchsii*, *Dactylorhiza maculata*,...) et sur les populations d'oiseaux nichant au sol (*Lullula arborea*, *Crex crex*,...).

La population de sanglier du camp a atteint ces dernières années des densités très importantes (150 ind. tirés /1000ha - Fig. 2) probablement suite à des pratiques de chasse commerciale tel que le tir sélectif ou l'établissement de nombreux points de nourrissage.



Fig.1: Localisation du camp militaire de Marche-en-Famenne

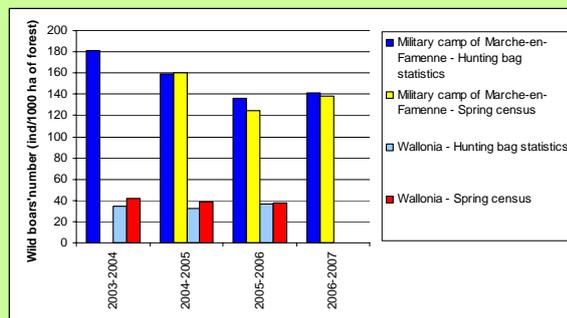


Fig. 2 : Population et statistiques de tir du sanglier dans le camp militaire de Marche-en-Famenne et dans toute la Wallonie.



Photo 1 : Sangliers dans le camp militaire de Marche-en-Famenne (©Speybrouck)

Matériel et méthode

Ce travail de fin d'étude avait pour premier objectif d'établir un lien entre les caractéristiques des communautés végétales des milieux ouverts (*Molinion*, *Arrhenatherion* & *Filipendulion*) et l'occurrence des boutsis de sanglier à l'aide d'un réseau permanent de placettes.

Le deuxième objectif consistait à tester l'influence du sanglier sur le succès reproducteur de plusieurs espèces d'oiseaux nichant au sol en mesurant le taux de prédation grâce à la disposition de nids artificiels surveillés de manière régulières et/ou équipés d'un dispositif de prise de vue à déclenchement automatique.

Inventaires des boutsis par placettes d'échantillonnage

Au sein de 169 placettes de 25m², disposées à l'aide d'un maillage systématique de 150m, l'abondance de chaque espèce végétale, l'occurrence des boutsis et la proximité de la lisière, de mares et de fourrés furent relevés.

Mise en place et suivi des nids artificiels

D'avril à juin, 45 nids artificiels comprenant 2 oeufs de caille ont été disposés tant dans des milieux ouverts que forestiers. 18 nids furent équipés d'un dispositif de surveillance relié à un détecteur infrarouge afin de permettre une meilleure identification des prédateurs (Corvidés, Mustélidés, sanglier, ...).

Résultats

•12,8 % de la surface inventoriées en milieux ouverts a été retournée par le sanglier. Il semblerait que seule la présence de fourrés favorise l'occurrence de ces boutsis. L'*Arrhenatherion* est l'association végétale la plus touchée (44,6% de sa surface).

•55,5% des nids artificiels ont été prédatés, et le sanglier en est responsable dans au moins 40% des cas. Le développement des pellicules photographiques a révélé un panel conséquent de prédateurs mais aussi un passage important à proximité des nids.



Photo 2 : Nid artificiel (©Speybrouck)

Photo 3 : Sanglier à proximité d'un nid artificiel



Photo 4 : Nid artificiel surveillé par un appareil photo relié à un détecteur infrarouge (©Speybrouck)

Conclusion

Par sa trop forte densité, le sanglier dans le camp militaire de Marche-en-Famenne a un impact négatif sur la biodiversité. Il retourne de façon considérable les prairies riches en espèces végétales et est un des prédateurs majeurs des nids. On peut également lui imputer un rôle de perturbateur, il empêche les oiseaux de bénéficier de tranquillité, un élément favorable à leur succès reproducteur. Il est nécessaire de prendre des mesures afin de réduire la population de sanglier et de faire disparaître progressivement les zones de nourrissage.